année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Sélection d'article sur la politique suisse

Dossier **Dossier: Elections des législatifs cantonaux 2021**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias
Heer, Elia

Citations préféré

Buchwalder, Mathias; Heer, Elia 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Dossier: Elections des législatifs cantonaux 2021, 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 12.10.2024.

Sommaire

Élection Grand Conseil valaisan 2021 1
Wahlen Kantonsrat Solothurn 2021 2
Elections du Grand Conseil Neuchatelois 2021 3
Élection Grand Conseil fribourgeois 2021 4
Récapitulatif des élections cantonales et communales 2021 6

Abréviations

Élection Grand Conseil valaisan 2021

ÉLECTIONS
DATE: 07.03.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Elections des parlements cantonaux

Parallèlement à l'élection du Conseil d'État se déroulait le 7 mars **2021** celle du **Grand Conseil valaisan**. Le système électoral à la biproportionnelle, utilisé pour la première fois en 2017, était reconduit cette année, avec cependant une modification. En effet, les député.e.s et les député.e.s-suppléant.e.s étaient élu.e.s séparément lors de ce scrutin. Les candidates et candidats à la députation et celles et ceux à la suppléance figuraient ainsi sur des bulletins de vote distincts. Sur les 130 fauteuils du parlement, 97 étaient destinés au Valais romand, un de plus que lors de la législature précédente, en raison de l'évolution démographique. Les 33 sièges restants revenaient au Haut-Valais. 301 candidates et candidats étaient inscrit.e.s pour une place au Grand Conseil – 205 dans la partie romande du canton et 96 dans la partie alémanique – alors que 278 personnes étaient en lice pour la suppléance. Les femmes comptaient pour 36 pour cent des candidatures, ce qui constituait un record pour un canton dont le Parlement, avec seulement 19 pour cent de députées, était lors de la précédente législature l'un des plus masculins de Suisse. Afin de favoriser l'accès au législatif à des groupes sociaux encore minoritaires, la constituante table par ailleurs sur une modification du mode d'organisation du Parlement à l'avenir. Alors que les élu.e.s se retrouvent actuellement six fois par an pour des sessions d'une semaine, le projet prévoit de passer à un jour par semaine maximum. Cela équivaudrait ainsi pour les parlementaires à un pensum de 20 pour cent et offrirait la possibilité d'une meilleure représentation des femmes et de certains corps de métier, tels que les employé.e.s, souvent en minorité par rapport aux indépendant.e.s. Les médias n'ont accordé qu'une attention relative à l'élection au Grand Conseil, les projecteurs étant avant tout braqués sur le gouvernement. Le journal Le Temps a néanmoins consacré un article au scrutin, en analysant les réponses des candidates et candidats aux questionnaires Smartvote. Il relevait ainsi que les candidates féminines étaient plus progressistes que leurs homologues masculins, en particulier dans les partis de droite. Les femmes UDC sont notamment plus sensibles aux questions écologistes, alors que du côté démocrate-chrétien, ce sont les questions d'égalité salariale et de lutte contre le harcèlement qui retiennent plus l'attention des femmes que des hommes. En général, les candidates sont également plus favorables au droit de vote des étrangers au niveau communal que les candidats, selon le Temps. La cheffe de l'office cantonal de l'égalité et de la famille Isabelle Darbellay faisait ainsi remarquer que la hausse des candidatures féminines pourrait mener à un Parlement plus progressiste si elle se transcrit dans les urnes par une augmentation du nombre d'élues.
S'agissant des listes, le PS et les Vert-e-s se lançaient ensemble dans les districts du Haut-Valais. Les écologistes faisaient en revanche cavalier seul dans les districts du Valais romand, où les socialistes se sont alliés avec d'autres formations de gauche, à savoir la Gauche Citoyenne dans les districts de Sion, Sierre, Hérens, Conthey, Saint-Maurice et Monthey, accompagnés encore par Entremont Autrement à Martigny et Entremont. De l'autre côté de l'échiquier politique, l'UDC était également présent dans tout le canton (liste SVPO dans le Haut-Valais et UDC dans le Valais romand). Le parti vert'libéral déposait une liste sous son propre nom dans le district de Sion, et s'alliait avec le parti chrétien-social haut-valaisan (CSPO) dans les districts de Conches, Rarogne oriental et Brigue. Le CSPO partait seul au front dans les autres districts du Haut-Valais. Les libéraux-radicaux étaient présents dans tout le Valais romand, mais seulement à Viège dans le Haut-Valais, alors que le PDC, historiquement fort en Valais, avait évidemment déposé des listes dans les treize districts. Pour terminer, le rassemblement citoyen valaisan (RCV) était en lice uniquement dans le district de Sion.

Pour l'élection à la députation, la participation s'est montée à 59.5 pour cent – 58.4 pour cent pour la suppléance. Comme pour le gouvernement, où le parti a perdu sa majorité, le scrutin s'est soldé par une déception pour le PDC. Le groupe qu'il forme avec les chrétiens-sociaux du haut du canton passe de 55 à 48 sièges. Ainsi, son érosion se poursuit, alors que la fraction était représentée par 75 élu.e.s en 2001 et possédait la majorité absolue jusqu'en 2013. En progression constante depuis 2001, l'UDC connaissait un coup d'arrêt avec la perte d'un siège, passant de 23 à 22. À l'inverse, le PLR gagnait un mandat pour arriver à 27 sièges, grâce à l'élection d'un candidat dans le Haut-Valais, où il n'avait plus de représentant depuis plusieurs législatures. Les gagnant.e.s de l'élection se situaient à gauche. Le PS, avec deux sièges supplémentaires (20 mandats) mais surtout les Vert-e-s, qui passaient de 8 à 13 représentant.e.s, réalisaient d'excellents résultats dans tout le canton. Les écologistes avaient fait leur entrée au Parlement en 2013 avec deux députés et disposaient lors de

la dernière législature pour la première fois de leur propre fraction, leur donnant de la visibilité, ce qui explique selon leur président Jean-Pascal Fournier une partie de leur succès.
L'autre fait marquant de cette élection résidait dans la représentation féminine, qui faisait un bond spectaculaire en passant de 19.2 à 34.6 pour cent. Les femmes occuperont ainsi 45 des 130 sièges du Grand Conseil lors de la nouvelle législature, des chiffres appelés à évoluer au gré des suppléances. Cette progression est néanmoins à mettre en perspective avec l'élection du Conseil d'État, composé dorénavant uniquement d'hommes. [1]

Wahlen Kantonsrat Solothurn 2021

Elections des parlements cantonaux

ÉLECTIONS
DATE: 07.03.2021
ELIA HEER

Bei den **Kantonsratswahlen 2021 in Solothurn** bewarben sich 583 Personen auf einen Sitz im 100-köpfigen Gremium – und damit so viele wie noch nie. Einen Anstieg gab es auch beim Frauenanteil unter den Kandidierenden. Dieser betrug 34 Prozent und fiel damit rund 4 Prozentpunkte höher aus als noch bei den letzten Wahlen vor vier Jahren. Die Zahl der Sitze im Kantonsrat wird auf die fünf Amteien des Kantons, proportional zur Grösse der Bevölkerung, verteilt. So bekommt Olten-Gösgen 29 Sitze zugesprochen, Solothurn-Lebern deren 23, Bucheggberg-Wasseramt 22 und Thal-Gäu sowie Dorneck-Thierstein 13. Insgesamt wurden 39 Listen eingereicht. Die Listenverbindungen für die Kantonsratswahlen sahen in allen Amteien fast genau gleich aus. SP und Grüne verbanden jeweils ihre Listen, ebenso wie die CVP, die EVP und die GLP. Die SVP und die FDP traten hingegen in allen Amteien ohne Listenverbindungen an.
Im Vorfeld der Wahlen durfte man insbesondere auf das Abschneiden der Grünen und der Grünliberalen gespannt sein, die seit den letzten nationalen Wahlen 2019 in vielen anderen Kantonen schon hatten Sitzgewinne verzeichnen können und auf der viel zitierten «grünen Welle» zu reiten schienen. Gerade die Grünen stiegen mit viel Selbstbewusstsein in die Wahlen, nachdem sie vier Jahre zuvor mit Brigit Wyss überraschend einen Regierungsratssitz hatten erobern können. Die Partei wollte nicht nur ihren Regierungssitz verteidigen, sondern gleichzeitig auch Sitzgewinne im Kantonsrat erzielen. Die Grünliberalen peilten derweil Fraktionsstärke an, wofür sie zu ihren drei bisherigen Sitzen noch deren zwei dazugewinnen müssten. Ebenfalls kämpferisch zeigte sich die SVP. Laut Parteipräsident Christian Imark sei das Ziel, zwei Sitze zuzulegen und so neu auf 20 Mandate zu kommen. Die SVP hoffte, von den Diskussionen um die Lockerung der Coronavirus-Schutzmassnahmen zu profitieren. Zudem erhoffte man sich eine hohe Mobilisierung der Stammwählerschaft, weil am Wahltag in einer nationalen Abstimmung gleichzeitig über ein Verhüllungsverbot entschieden wurde. Die FDP, die grösste Fraktion im Rat, hoffte mit ihren Themen «schlanker Staat und steuerliche Entlastung des Mittelstands» bei der Wählerschaft so stark zu punkten, dass sie ihren Spitzenplatz verteidigen konnte. Unangenehm schien die Gefühlslage bei der SP zu sein, weil in anderen Kantonen die Gewinne der Grünen oft auf ihre Kosten zustandegekommen waren. Die Devise von SP-Präsidentin Franziska Roth lautete im Vorfeld entsprechend, man wolle «gemeinsam mit den Grünen auf über 30 Prozent Wähleranteil kommen». Der CVP war in der vergangenen Legislatur oft die Rolle des Züngleins an der Waage zugefallen – laut ihrem Präsidenten Stefan Müller-Altermatt eine «sehr machtvolle Position», in der sich die Partei wohlgefühlt habe. Obwohl die Partei national neu «die Mitte» hiess, blieb die CVP Solothurn vorerst bei der altbekannten Bezeichnung. Man wolle nicht so kurz vor den Wahlen den Namen wechseln, so Müller-Altermatt. Auf den Listen der CVP kandidierten aber bereits einige Mitglieder der zukünftigen Fusionspartnerin BDP, welche nicht mehr mit eigenen Listen antrat. Die kleinste im Rat vertretene Partei, die EVP, strebte derweil einen zweiten Sitz an.

Der Wahlsonntag verlief dann ganz nach Wunsch der Parteien mit «Grün» im Namen. Sowohl die Grünen (neu 10 Sitze im Parlament; 10.3% Wähleranteil) als auch die Grünliberalen (neu 6 Sitze; 7.0%) gewannen drei Sitze dazu, womit die GLP ihr Ziel der Fraktionsstärke erreichte. Auch die SVP konnte 3 Sitze hinzugewinnen (neu 21 Sitze; 21.1%) und wurde so zur zweitstärksten Kraft im Parlament, nur noch knapp hinter der FDP. Die Freisinnigen waren zwar die grossen Verlierer des Tages und büssten ganze 6 Mandate ein (neu 22 Sitze; 22.7%), konnten sich jedoch knapp als grösste Fraktion im Parlament behaupten. Auch die SP musste Sitzverluste hinnehmen; sie verlor 3 Mandate (neu 20 Sitze; 19.2%). Die CVP (20 Sitze; 17.6%) und die EVP (1 Sitz; 1.9%) verteidigten ihre Sitzanteile. Trotz den Sitzverschiebungen blieben die Stärkeverhältnisse im

Parlament damit insgesamt relativ konstant. Auch der Frauenanteil bewegte sich kaum: 31 der 100 Mitglieder des neu gewählten Parlaments sind weiblich – zwei Frauen mehr als bei den Wahlen 2017. Einen grossen Sprung hatte hingegen die Wahlbeteiligung gemacht. Lag sie vor vier Jahren noch bei eher tiefen 35.4 Prozent, betrug sie 2021 ganze 44.2 Prozent – wobei die gleichzeitig stattfindenden nationalen Abstimmungen der Beteiligung sicherlich förderlich waren. [2]

Elections du Grand Conseil Neuchatelois 2021

ÉLECTIONS
DATE: 18.04.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Elections des parlements cantonaux

Le 18 avril 2021, pour la première fois, **Neuchâtel élisait son Grand Conseil** dans une circonscription unique. Acceptée en votation le 24 septembre 2017, la suppression des six districts, qui formaient jusqu'alors chacun une circonscription, s'accompagnait notamment de la baisse du quorum électoral de 10 à 3 pour cent, du passage du nombre de député.e.s de 115 à 100 ainsi que de la suppression des apparentements. Pour cette élection, qui se déroulait parallèlement au premier tour de l'élection pour le Conseil d'État, 525 personnes étaient en lice, dont 211 femmes. Le PS présentait une majorité de femmes, à savoir 51 parmi les 100 candidates et candidats du parti. Les Vert-e-s présentaient eux aussi une liste paritaire composée de 50 femmes et 50 hommes. Avec un âge moyen de 47.7 ans et seize candidat.e.s de moins de 30 ans, les écologistes espéraient profiter de la vague verte qui porte le parti depuis quelques années pour augmenter leur représentation au législatif cantonal. Le mouvement de gauche solidaritéS soumettait 18 candidatures au vote, dont 11 femmes. Alors que 83 pour cent des candidates et candidats de solidaritéS étaient issus du Bas du canton, le POP confirmait son fort ancrage dans les montagnes, avec plus de 80 pour cent de ses 52 candidatures (19 femmes) qui provenaient du Haut.
Le parti vert'libéral espérait augmenter son nombre de député.e.s de quatre à huit en lançant 76 personnes dans la course, parmi lesquelles on comptait 30 femmes. Il faisait ainsi concurrence au Centre (50 candidates et candidats, dont 16 femmes) au milieu de l'échiquier politique. Le parti évangélique réapparaissait dans le paysage politique neuchâtelois, espérant profiter de l'abaissement du quorum pour entrer au Grand Conseil avec l'un.e de ses six candidat.e.s, dont une femme. À droite, la liste PLR comprenait 100 candidates et candidats, dont 29 femmes, alors que l'UDC, grande perdante des élections de 2017 avec la perte de plus de la moitié de ses sièges, se lançait sur le chemin de la reconquête avec 22 candidatures (4 femmes). Pour terminer, un candidat briguait l'élection au Grand Conseil sous la liste «Apéro pour tout le monde».

Alors que des soucis informatiques avaient retardé d'une journée l'annonce des résultats des élections communales en octobre 2020, le scrutin du 19 avril 2021 s'est déroulé sans anicroche, et a accouché d'une petite déception pour la gauche, qui a perdu sa majorité acquise sur le fil en 2017. La participation s'est élevée à 31.7 pour cent, alors qu'elle était de 33.9 pour cent lors de l'élection précédente. Dans le détail, le PLR reste le premier parti du canton, avec 32 sièges sur 100 (force du parti: 29.9% ; -3.5 points de pourcentage par rapport à 2017). Le parti libéral-radical en avait 43 sur 115 lors de la précédente législature. Le PS obtient 21 sièges sur 100, alors qu'il en détenait 32 sur 115 auparavant (19.7% ; -4.2 points de pourcentage). Avec 19 élu.e.s (17 en 2017), les Vert-e-s confirment leur statut de troisième force au législatif cantonal (18.3% ; +3.4 points de pourcentage). Le POP récolte 7.7 pour cent des voix, s'assurant ainsi 8 sièges (6 en 2017), tandis que solidaritéS, avec 2.4 pour cent des scrutins, n'atteint pas le quorum de 3 pour cent et perd ainsi ses deux sièges au Grand Conseil. L'UDC manque le coche en collectant 8 mandats, n'atteignant pas l'objectif fixé d'augmenter sa députation (8.1% ; -3.4 points de pourcentage). Le parti agrarien avait reçu 9 sièges en 2017, mais 4 parlementaires avaient quitté le parti en cours de législature. Les Vert'libéraux et le Centre se renforcent, passant respectivement de 4 à 8 (8.2% ; +3.8 points de pourcentage) et de 2 à 4 mandats (4%, +1.3 points de pourcentage). Le journal neuchâtelois Arcinfo soulignait ainsi que ces deux partis seraient les pivots des majorités de la prochaine législature du fait de leur positionnement entre les blocs de gauche et de droite. Enfin, le PEV, avec 0.7 pour cent des suffrages, et la liste «Apéro pour tout le monde», qui récolte un pour cent des voix, restent nettement en-dessous du quorum qui leur aurait permis d'obtenir un siège.

Le fait marquant de cette élection réside dans la représentation féminine, qui atteint un niveau jamais vu en Suisse. Pour la première fois, un parlement cantonal est composé d'une majorité de femmes, avec 58 élues pour 100 sièges (13 femmes PLR, 15 socialistes, 15 vertes, 5 popistes, 4 vertes libérales, 3 UDC et une représentante du Centre). La cheffe de l'office neuchâtelois de la politique familiale et de l'égalité Laurence Boegli explique ce vote par une claire volonté de la population de voir une meilleure représentation des femmes en politique, saluant également les listes présentées par la plupart des partis, sur lesquelles figuraient bon nombre de femmes. Selon elle, il faut également prendre en compte la crainte de ne voir aucune femme élue au Conseil d'État, qui a fait de leur représentation l'un des thèmes principal de la campagne bien qu'elle ne se soit finalement pas matérialisée. De manière similaire, le canton du Valais a lui aussi connu une forte augmentation de la représentation féminine au Grand Conseil lors des élections cantonales en mars 2021, alors qu'un Conseil d'État entièrement masculin était simultanément élu.
Avec la circonscription unique, certains districts craignaient d'être défavorisés. Cela s'est traduit par un fort vote régionaliste, en particulier dans les Montagnes et le Val-de-Travers. Alors que 30 pour cent de la population vit dans les Montagnes, 45 parlementaires sur 100 sont issus de cette région. Avec 33 député.e.s, le Littoral est sous-représenté puisqu'il compte pour plus de 50 pour cent de la population. 13 élu.e.s viennent du Val-de-Travers (6.6% de la population) et 9 du Val-de-Ruz (10%). Dans tous les cas, la nouvelle loi électorale garantissait un nombre d'élu.e.s minimum à chaque région. [3]

Élection Grand Conseil fribourgeois 2021

Elections des parlements cantonaux

ÉLECTIONS
DATE: 07.11.2021
MATHIAS BUCHWALDER

À l'occasion des **élections cantonales de novembre 2021**, ce sont 664 candidates et candidats qui se sont lancé.e.s dans la course au **Grand Conseil dans le canton de Fribourg**, qui s'est déroulée en parallèle de la campagne pour le Conseil d'État. Pour la première fois, les Vert.e.s ont présenté des listes dans tous les districts, avec presque deux fois plus de candidat.e.s que lors des dernières élections. Le PLR et l'UDC ont cependant été les seuls partis à présenter des listes complètes dans tous les districts, même si le Centre et le PS n'en étaient pas loin. 89 élu.e.s sortant.e.s se sont représenté.e.s (110 sièges en total), alors que la moyenne d'âge des candidat.e.s avoisinait les 45 ans. Elle dépassait les 50 ans en 2016. 228 femmes ont brigué un mandat, comptant pour 36 pour cent des candidatures, en légère augmentation par rapport aux dernières élections (32%). Ces candidatures féminines provenaient avant tout de gauche. En effet, le PS a présenté 52 pour cent de femmes et les Vert.e.s près de 40 pour cent. 32 pour cent des candidatures du Centre étaient féminines, alors que les femmes ne représentaient que 28 pour cent des postulant.e.s à un siège du côté du PLR et de l'UDC.
Au total, on comptait 48 candidatures de plus qu'il y a cinq ans, avec plus de six candidat.e.s par siège disponible. C'est en ville de Fribourg que ce ratio était le plus élevé, avec 7.7 candidatures par fauteuil, contre 7 dans la Broye et 6 dans le district du Lac. À l'inverse, ce nombre s'élevait à 4.4 en Veveyse. Ce cercle électoral était groupé à celui de la Glâne pour l'élection. Utilisé pour la seconde fois, ce changement du mode d'élection faisait suite à un constat du Tribunal fédéral en 2011. Selon l'autorité judiciaire, le système proportionnel en vigueur était anticonstitutionnel, à cause de quorums dépassant 10 pour cent dans ces deux districts. En raison de l'évolution démographique, certaines modifications ont été apportées à la répartition des mandats. La Gruyère et la Veveyse en ont gagné un, au détriment des districts de Sarine-Campagne et de Fribourg Ville. Pour être précis, la Gruyère occupera 20 sièges sur les 110 disponibles lors de la prochaine législature. La Veveyse disposera de 7 sièges, alors que Sarine-Campagne et Fribourg Ville en auront respectivement 23 et 13. En outre, 11 sièges reviendront au district de la Broye, 8 à la Glâne, 13 au Lac et 15 à la Singine.
Une analyse réalisée par Smartvote et la Liberté a révélé que les candidat.e.s au Grand Conseil penchaient légèrement plus à gauche qu'il y a cinq ans, en prenant en compte les réponses de 80 pour cent d'entre eux à un questionnaire en ligne. Selon le quotidien fribourgeois, cette tendance s'explique notamment par l'augmentation des candidatures féminines. En effet, les femmes du Centre ont par exemple affiché des positions plus progressistes que leurs collègues masculins. 50 pour cent d'entre elles soutiennent l'introduction d'un salaire minimum de 4'000 francs par mois, contre 21 pour cent des hommes. Au PLR et à l'UDC, les femmes sont également plus à gauche

que les hommes.
Lors de la dernière séance de la législature du Grand Conseil, la Liberté est revenue sur les événements qui ont émaillés celle-ci. Avec 69 députés sur 110, la droite a disposé d'une majorité qui lui a permis de suivre le Conseil d'État ou même d'aller plus loin sur des questions économiques et fiscales. Cependant, d'autres alliances de circonstance ont pu voir le jour ça et là. La gauche a pu s'allier avec le PLR, notamment pour faire évoluer le bilinguisme par immersion à l'école. À certaines occasions, c'est avec l'UDC qu'elle a pactisé, à l'exemple de la nouvelle gouvernance de l'hôpital fribourgeois. Le chef du groupe socialiste David Bonny a ainsi relevé que le bloc de droite n'est pas si compact, ce qui permet des discussions sur de nombreux dossiers, où le législatif ne se contente pas de suivre l'avis de l'exécutif. Pour terminer, la Liberté a souligné que le Centre n'a pas joué le rôle de pivot, tel qu'il le fait fréquemment au niveau fédéral.

Les partis écologistes sont sortis vainqueurs de cette élection. En effet, les Vert.e.s ont récolté 11.9 pour cent des suffrages (+6.5 points de pourcentage par rapport à 2016), ce qui leur a permis de doubler leur députation, passant de 6 à 13 sièges. De leur côté, les Vert'libéraux ont glâné 3 sièges – ils n'en possédaient qu'un seul jusqu'alors – en récoltant 4.1 pour cent des voix (+2.2pp). Le Centre est à nouveau le parti le plus représenté au Grand Conseil, avec 26 sièges, un de moins que lors de la législature précédente (force: 22.1%; -1.6pp), profitant du fort recul du parti socialiste, qui fait les frais de la montée en puissance des Vert.e.s. Alors qu'il possédait 28 strapontins, le parti à la rose en a perdu sept et passe sous la barre des 20 pour cent (18.2%; -5.4pp). En progression, le PLR lui a même pris la deuxième place, en récoltant 19.8 pour cent des suffrages (+1.6pp) et 24 sièges. L'UDC a perdu trois de ses 21 sièges (18%; -1.7pp), dont un au profit de l'UDF, avec laquelle il a fait liste commune dans la Broye. Enfin, le Centre gauche-PCS a conservé ses 4 fauteuils, malgré la non-réélection de deux sortants (4%; +0.4pp), alors que l'indépendante Carole Raetzo s'est fait réélir sur la liste «La Broye c'est Vous».
En ce qui concerne les cercles électoraux, les Vert.e.s et les Vert'libéraux ont chacun gagné un siège à Sarine-Campagne. Les socialistes ont perdu deux fauteuils et l'UDC un. Avec la diminution d'un mandat liée à la nouvelle répartition des sièges, le Centre, le PLR et le PS disposent de 5 sièges, l'UDC et les Vert.e.s de 3 sièges et le Centre gauche-PCS ainsi que le PVL d'un mandat. En ville de Fribourg, le PS et le Centre sont les victimes de la nouvelle répartition des sièges, alors que les Vert.e.s ont ici aussi décroché un mandat supplémentaire. Dans ce cercle électoral, les Vert'libéraux n'ont pas réussi à faire leur entrée au législatif. Les treize strapontins reviennent donc au PS (4 sièges), aux Vert.e.s (3 sièges), au Centre (2 sièges), au PLR (2 sièges), ainsi qu'à l'UDC et au Centre gauche-PCS, qui glânent un fauteuil. En Gruyère, la place supplémentaire aiguisait l'appétit de toutes les formations, à l'exception du PLR. Ce sont finalement les Vert'libéraux qui ont décroché la timbale. À leurs côtés, les Vert.e.s ont également conquis un siège supplémentaire, au détriment du PS. La députation gruérienne se compose ainsi de 5 PLR, 5 élu.e.s du Centre, 4 socialistes, 3 UDC, 2 verts et 1 vert'libéral. Ce scénario s'est répété dans la Glâne, où les Vert.e.s ont décroché un mandat aux dépens des socialistes. Dans ce district, deux membres du Centre, deux de l'UDC, deux du PLR, un PS et une Verte se sont faits élire. Dans la Broye, le PS cède une place au PLR, qui rejoint le Centre avec 3 fauteuils. L'UDC, l'UDF, les Vert.e.s, le PS et la liste «La Broye c'est Vous» comptent tous un siège. En Veveyse, l'autre cercle au bénéfice d'un strapontin supplémentaire, le PS arrache cette place pour s'établir à deux mandats, alors que les autres formations maintiennent le statu quo, à savoir deux sièges pour l'UDC, deux pour le Centre et un pour le PLR. Enfin, les écologistes sont également en progression dans les districts alémaniques du canton. En Singine, ils raflent un siège, et partagent les lauriers avec le Centre, qui glâne un cinquième mandat. Le PS en fait les frais, ne comptant plus que deux représentant.e.s, alors que l'indépendant André Schneuwly ne s'est pas représenté. En outre, l'UDC a conservé ses 3 sièges, le PLR et le Centre gauche-PCS leurs 2 sièges. Dans le district du Lac, les Vert.e.s ont obtenu 2 sièges, alors qu'ils n'en avaient décroché aucun en 2016. Le député Ralph Alexander Schmid était néanmoins passé du PVL aux rangs écologistes en cours de législature. Le PVL a cependant récupéré son siège. Ces progressions se font au détriment de l'UDC, qui passe de 4 à 3 sièges, et du PS, de 3 à 2. Pour conclure, le PLR a obtenu 3 mandats et le Centre 2 dans ce cercle.
En définitive, le nouveau parlement fribourgeois est plus jeune – 48.6 ans de moyenne d'âge contre 53.1 auparavant – et plus féminin, avec 38 femmes contre 36, ce qui représente 34.5 pour cent des élu.e.s. Il demeure orienté à droite, à l'image de l'exécutif: la fraction UDC englobe 19 parlementaires, celle du PLR-PVL 26, tout comme le groupe du Centre. À gauche, le groupe socialiste compte 21 membres, alors que 18 élu.e.s composent la faction dénommée «Verts et alliés». À noter encore que 11 syndics figurent parmi les élu.e.s, dont ceux des trois plus grandes villes du canton, Fribourg,

Bulle et Villars-sur-Glâne. En outre, 57 parlementaires exercent également des mandats au niveau communal – 24 au Conseil général et 33 au Conseil communal – ce qui, selon la Liberté, justifie amplement le surnom de «chambre des communes» parfois attribué au Grand Conseil. [4]

Récapitulatif des élections cantonales et communales 2021

ÉLECTIONS
DATE: 31.12.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Elections

En **2021**, **quatre cantons ont réélu leurs autorités législatives** (FR, NE, SO et VS). Comme en 2020, les partis écologistes ont bénéficié de la vague verte. Les Vert-e-s ont augmenté leur score dans les quatre cantons s'étant rendus aux urnes. Ils ont notamment plus que doublé leur part des voix dans le canton de Fribourg. Avec ces progressions, un total de 17 sièges supplémentaires est tombé dans leur escarcelle dans les quatre cantons (de 38 à 55). De leur côté, les Vert'libéraux ont également progressé à Fribourg, Neuchâtel et Soleure. Neuf élu.e.s supplémentaires ont rejoint leur députation, qui passe de 8 à 17 dans ces trois cantons. Pour leur première participation en Valais, ils n'ont en revanche pas pu entrer au Grand Conseil, en récoltant moins d'un pour cent des voix. Du côté des perdants, le PS a en particulier fait les frais des progrès des Vert-e-s. Le parti à la rose a perdu des suffrages dans chaque canton (19 sièges en moins au total). Quant au PLR, il a perdu 12 sièges au total, mais sa part des suffrages est restée relativement stable. A noter que la réduction du nombre de député.e.s de 115 à 100 dans le canton de Neuchâtel fausse un peu la donne, le PLR ayant par exemple cédé 11 sièges pour un score en léger recul. La stabilité a également régné sur l'UDC, dont le nombre de sièges dans ces quatre cantons passe de 71 à 69. Pour le dernier parti gouvernemental, l'année 2021 a été marquée par les premières élections sous le nouveau nom du Centre, dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel. A Soleure et en Valais, le PDC concourait encore sous son ancienne bannière, alors que le PBD n'était présent que dans le canton du nord-ouest de la Suisse. S'il faudra probablement attendre les élections fédérales de 2023 pour tirer un bilan de la fusion entre les deux partis, les premières observations n'ont pas démontré de progression significative. Traditionnellement fort dans le canton catholique de Fribourg, le Centre s'est maintenu, en ne perdant qu'un siège. Plutôt faible dans le canton réformé de Neuchâtel, il a gagné deux sièges, passant de 2 à 4. A Soleure, le PDC est resté au même niveau, alors qu'il a poursuivi son déclin en Valais (7 sièges en moins).
La **part des sièges occupés par des femmes au sein des parlements** a augmenté dans chaque canton. La progression a été particulièrement marquée en Valais (de 19.2 à 34.6%) – où le Conseil d'Etat est en revanche désormais composé exclusivement d'hommes – et à Neuchâtel (de 33.9 à 58%), qui est devenu le premier parlement cantonal en Suisse dans lequel siège une majorité féminine. A Fribourg, 33.6% des parlementaires sont des femmes (+4.5pp), alors que ce taux se monte à 30% dans le canton de Soleure (+1.0pp). Tractée par la mobilisation habituelle du Haut-Valais, la participation a frôlé les 60% en Valais (59.5%). A l'autre extrême, moins d'un.e ayant-droit sur trois s'est rendu.e aux urnes dans le canton de Neuchâtel (31.7%). La participation a été de 37.8% à Fribourg et de 44.2% à Soleure.

Lors du **renouvellement des exécutifs** dans les quatre mêmes cantons, le Centre/PDC a subi plusieurs revers. A Fribourg, le troisième siège centriste, détenu depuis 1857, n'a pas pu être défendu. Conclue pour le deuxième tour, la grande alliance de droite, composée du Centre, du PLR et de l'UDC, a néanmoins conservé cinq sièges, l'UDC Philippe Demierre (FR, udc) faisant son entrée au Conseil d'Etat. A gauche, le PS a cédé l'un de ses deux sièges aux Vert-e-s. Le PDC a également perdu un siège en Valais et à Soleure, respectivement au profit de l'UDC et du PLR. Ainsi, les démocrates-chrétiens ne détiennent plus leur majorité historique au Conseil d'Etat dans la vallée du Rhône. Les autres partis (PLR et PS) ont conservé leurs sièges. Sur les bords de l'Aar, le PLR tient désormais le couteau par le manche avec ses deux représentants, qui sont accompagnés par une socialiste, une verte et, comme évoqué précédemment, une démocrate-chrétienne. Enfin, 3 PLR et 2 PS forment le gouvernement sur les rives du lac de Neuchâtel. La situation s'est inversée par rapport à la précédente législature, durant laquelle le gouvernement se composait de 3 PS et 2 PLR.
Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, la Landsgemeinde n'a pas pu se tenir en raison de la pandémie. Pour la deuxième année consécutive, les citoyennes et citoyens ont donc dû se rendre aux urnes afin de confirmer le mandat accordé à leurs

autorités (« Bestätigungswahlen »), un cas de figure qui ne s'était jamais présenté avant 2020.
En outre, deux **élections complémentaires** dans des gouvernements cantonaux ont eu lieu en 2021. La verte Fabienne Fischer (GE) a fait son entrée au Conseil d'Etat genevois après la démission de Pierre Maudet (GE, sans parti). A Glaris, le socialiste Markus Heer a repris la place du démocrate-chrétien Rolf Widmer. Avec ces changements, 41 femmes siègent dans des exécutifs cantonaux à la fin de l'année 2021, soit deux de plus qu'un an auparavant. Sur un total de 154 sièges, 26.6% sont donc occupés par des femmes. Sept cantons ne comptent pas de présence féminine à l'exécutif (LU, UR, AR, GR, AG, TI, VS).

Deux des dix plus grandes **villes** du pays, Lausanne et Lugano, ont également renouvelé leurs autorités en 2021. Dans le chef-lieu vaudois, peu de changements sont à noter. Le Conseil communal est resté aux mains de la gauche, qui détient 66 sièges sur 100. Concernant la Municipalité, l'alliance entre les partis de gauche, malgré une désunion lors du premier tour, s'est reformée lors du deuxième et a conservé 6 sièges sur 7. Comme lors de la législature précédente, le PLR Pierre-Antoine Hildbrand est le seul membre de droite. Si l'on se penche sur les élections communales vaudoises dans leur ensemble, les Vert-e-s ont réalisé la progression la plus marquée, au détriment notamment des libéraux-radicaux. Au Tessin, les élections avaient été repoussées d'une année en raison de la pandémie de Covid-19. Pour autant, cela n'a pas provoqué de changements radicaux à Lugano, qui est restée en mains bourgeoises. Comme lors de la précédente législature, trois membres de la Lega dei Ticinesi, deux PLR, un PDC – l'ex-sénateur Filippo Lombardi – et une socialiste ont été élu.e.s à l'exécutif. Au législatif, le PLR demeure le parti le mieux représenté malgré un score en recul. Suite au décès en août du syndic de la ville Marco Borradori (lega), l'UDC Tiziano Galeazzi, premier des viennent-ensuite de la liste de droite, a fait son entrée au Conseil de ville. [5]

---

1) Élections du Grand Conseil valaisan 2021, listes; NF, 13.1., 18.2., 19.2., 20.2., 22.2., 23.2., 24.2., 25.2., 26.2., 27.2.21; LT, 3.3.21; NF, 8.3.21; NF, 13.3.21
2) SZ, 13.3.20; SZ, 4.7., 31.10., 8.12.20, 12.1., 13.1., 16.1., 28.1., 23.2., 24.2., 25.2., 26.2., 27.2., 8.3.21; BLZ, SZ, 9.3.21; SZ, 11.3.21
3) Exp, 21.1., 15.2., 17.2., 19.2., 20.2., 22.2., 24.2., 25.2., 11.3., 15.3., 16.3., 20.3., 24.3., 7.4., 10.4.21; Exp, 19.4.21; Exp, Lib, 20.4.21; Exp, 26.4.21
4) Lib, 21.1.20, 28.8., 4.9., 7.9., 28.9., 12.10., 13.10., 15.10., 16.10., 18.10., 19.10.21; Lib, 20.10.21; Lib, 21.10., 2.11.21; Lib, 8.11.21; Lib, 9.11., 10.11., 15.12.21, 29.1.22
5) Récapitulatif élections cantonales et communales 2021